



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

RECTORAT SARH 1

5 Rue Joseph de Carayon Latour CS 81499

33060 - BORDEAUX CEDEX

Action sociale

POUR LA GIRONDE:

POUR LES AUTRES **DEPARTEMENTS:**

Affaire suivie par: Christine Homont

estelle.maisse@ac-bordeaux.fr

christine.homont@ac-bordeaux.fr

Affaire suivie par: Estelle MAISSE

Mèl:

Mèl:

Téléphone:

05.57.57.38.00 Poste 44.52

Téléphone: 05.57.57.38.00 Poste 44.48

PARTICIPATION AUX SÉJOURS MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE EDUCATIF

-	Enf	fant	s d	le	moi	ns	de	18	ans	-

	Linants ut moms	uc 10 ans -			
☐ Classes	culturelles trans	plantées			
☐ Classes de découverte ou de patrimoine					
□ Séjours	s effectués lors d'é	échanges pédagogiques			
RENSEIGNEM	IENTS CONCERN	NANT LE DEMANDEUR			
ADRESSE MAIL	:				
N° INSEE + Clé :					
Nom – Prénom	:				
Nom de jeune fi	lle:				
Date de naissan	ce://				
Adresse personr	nelle :				
_					
Téléphone :					
Portable :					
Situation de fan	nille (cocher la case	correspondante):			
☐ Célibataire ☐ Séparé(e)	□ Marié(e) □ Divorcé(e)	☐ Pacs - Union libre ☐ Veuf(ve)			
Fonction:					
Etablissement d	'exercice :				
Adresse:					
N° d'établissem	ent (RNE)				
RENSEIGNEM	IENTS CONCERN	NANT LE CONJOINT			
Nom – Prénom					
Profession:					

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS

Lieu d'exercice :

Enfa	Date(s) de	A ~~	
Nom	Prénom	Date(s) de naissance	Age

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

<u>A</u> (<u>chaque début d'année civile</u>
	1 relevé d'identité bancaire ou postal
	1 photocopie très lisible du dernier bulletin de salaire en votre possession
	1 photocopie du livret de famille dans son intégralité
	1 photocopie de l'avertissement d'impôt reçu au cours de l'année précédent la demande (N-2)
	1 attestation de l'employeur du conjoint certifiant le non versement d'une subvention analogue
	L'attestation sur l'honneur jointe à ce dossier, à compléter ci-dessous par le conjoint s'il es demandeur d'emploi ou travailleur indépendant
	1 attestation de la CAF certifiant que vous n'avez pas droit à l'aide aux vacances ou précisant le montant de cette aide
<u>Po</u>	our le(s) séjour(s)
	1 certificat de présence effective de l'enfant : attestation jointe à faire compléter par le chef d'établissement
	TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE
	ATTESTATION SUR L'HONNEUR
n	e soussigné(e)certifie sur l'honneur que je e perçois aucune subvention de même nature d'une autre administration ou d'un autre organisme.
	Fait à, le, le
	Signature
	Signature

I - BÉNÉFICIAIRES (rétribués sur le budget de l'État)

- Fonctionnaires stagiaires ou titulaires, en activité, rémunérés sur le budget de l'Etat
- Ayant-droit (veufs ou veuves non remariés titulaires d'une pension de réversion, tuteur d'orphelins d'un agent de l'Education Nationale)
- Fonctionnaires retraités

CONCERNANT LES NON TITULAIRES:

- Contractuels bénéficiaires de contrat conclus pour une durée égale ou supérieure à 10 mois
- Assistants d'éducation ayant une mission individuelle (AESH) recrutés et payés par les services déconcentrés (rectorat et inspections académiques) sur le budget de l'Etat

LA DATE D'OUVERTURE DES DROITS EST FIXEE AU 1^{ER} JOUR DU SEPTIEME MOIS DU CONTRAT INITIAL

II – PRISE EN COMPTE DES RESSOURCES DE LA FAMILLE

Quotient familial annuel plafonné à :

- Aide ministérielle 12 400 €
- Aide complémentaire d'initiative académique 8 875 €

Mode de calcul

Ce quotient familial s'obtient en divisant le revenu brut global, tel qu'il est porté sur l'avertissement fiscal annuel d'impôt sur le revenu reçu au cours de l'année précédent la demande de prestation, par le nombre de parts fiscales indiqué sur cet avertissement.

N.B: en cas de cohabitation maritale, il est fait masse des ressources des 2 concubins en additionnant leurs revenus bruts globaux et les parts fiscales sont calculées comme pour un couple marié.

III- MONTANT ET FORME DE L'AIDE

Aide ministérielle si séjour concernant la classe entière ou des groupes de niveau homogène :

Séjour de 21 jours consécutifs : 78.49 €
Séjour de 5 jours minimum : 3.73 €/j

Aide complémentaire d'initiative académique si séjour à l'étranger uniquement :

Quotient familial ≤ 6 500 €
Quotient familial entre 6 500,01 et 7 625 €
Quotient familial entre 7 625,01 et 8 875 €
85 % du reste à charge
60 % du reste à charge
30 % du reste à charge

IV – RENSEIGNEMENTS BANCAIRES

Coller ici

- partiellement et de façon détachable -

le RIB (ou le RIP)

RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

CONDITIONS DE RESSOURCES				
Plafond :€				
Année fiscale de référence Revenu brut global : Nombre de revenus : Nombre de parts : Nombre d'enfants à charge : QUOTIENT FAMILIAL :				
DECISION:				
□ Accord				
☐ Refus : ☐ Hors barème ☐ Autre motif				
OBSERVATIONS ÉVENTUELLES CONCERNANT LE TRAITEMENT DU DOSSIER				
Date de la saisie :				
N° de « Tiers chorus » attribué :				
Statut : □ Complet □ En cours				
Transmis au Rectorat le :				
« VALIDÉ » par le Rectorat le :				

ATTESTATION A ETABLIR PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT

DEMANDE DE SUBVENTION

FRAIS DE SEJOURS MIS EN OEUVRE DANS LE CADRE DU SYSTEME EDUCATIF 5 jours minimum - 21 jours maximum

POUR LES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE, ELEMENTAIRE OU L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE ET POUR LES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

(CLASSES CULTURELLES TRANSPLANTEES, CLASSES DE L'ENVIRONNEMENT CLASSE DE PATRIMOINE OU SEJOURS EFFECTUES LORS D'ECHANGES PEDAGOGIQUES)

Nom et prénom de l'			
Date de naissance :		••••••	
Classe fréquentée :		•••••	
Etablissement :			
		••••••	
<u>Le séjour concerne</u>	:		
	la classe entière ou un groupe d'un n	iveau homogène	
<u>et</u>			
	l'enseignement des d	lisciplines fondamer	ntales continue à être assuré
	'Etablissement dans le est agréée ou placée s	_	•
Date du séjour :	du	au	
Durée du séjour :			
Participation deman	ndée à la famille :		
Prix de journée :			
CACHET DE L'ET	ABLISSEMENT	A	le,

Signature du Chef d'Etablissement